



Syndicat National
Force Ouvrière
des **Cadres** des
Organismes Sociaux

La lettre de La Michodière

N°24-2022 – 23 juin 2022

Lettre d'information éditée par le SNFOCOS sous le N° de Commission Paritaire 3 941 D 73 S
Eric Gautron, Directeur Gérant



EDITO

LES SALARIÉS DES CAF NE SONT PAS DEVANT LEUR TÉLÉ...

Ces dernières semaines se multiplient les articles de presse relatifs aux difficultés rencontrées dans les CAF, nous l'évoquions déjà la semaine dernière relativement à la mobilisation dans la CAF de la Drôme.

La presse se focalise dans ses titres sur le retard dans le traitement des dossiers (demandes de prestations) : « allocations en retard », « les retards s'accumulent à la CAF ». Au SNFOCOS, nous regrettons que la souffrance des agents ne soit évoquée qu'en entrefilets, rappelons en effet qu'ils ont dû subir la crise sanitaire, la réforme des APL, sans compter les suppressions des postes, tout autant causes des dysfonctionnements évoqués. Il faudrait au contraire relever le rôle essentiel qu'ont tenu les salariés des CAF depuis plus de 2 ans, s'adaptant au mieux pour répondre aux besoins des allocataires, notamment pendant les confinements successifs.

C'est pourquoi, encore et encore, au SNFOCOS nous réclamons, pour les salariés des CAF, mais aussi pour l'ensemble des salariés de la Sécurité sociale, une revalorisation de la valeur du point et l'arrêt des suppressions de postes.

Eric Gautron, Secrétaire Général du SNFOCOS

SOMMAIRE

- Page 1 : Edito du SG
Les salariés des CAF ne sont pas devant leur télé...
- Page 2 : Edito de Frédéric Souillot, SG de FO : « Augmentation des salaires maintenant ! »
- Page 3 : Questions préalables du SNFOCOS à la réunion de la Commission de suivi du protocole du 27 février 2009 du 24 juin 2022
- Pages 4 et 5 : InFOMilitante du 18 juin : présentation des 5 nouveaux membres du bureau confédéral FO
- Page 6 : Webinaire AESIO du 24 juin 2022
- Page 7 : Agenda

ÉDITO DE FRÉDÉRIC SOUILLOT, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE FORCE OUVRIÈRE

« AUGMENTATION DES SALAIRES MAINTENANT ! »



L'éditorial de Frédéric Souillot

Secrétaire général @SouillotFo sur Twitter

FO

AUGMENTATION DES SALAIRES MAINTENANT!

C'est avec une certaine émotion que je signe ce premier édito dans *L'inFO militante* en tant que secrétaire général. C'est pour moi un exercice nouveau : je tâcherai de partager avec vous, chères et chers camarades, militants de l'organisation, ou tout simplement lecteurs de *L'inFO militante*, l'actualité de la confédération, les priorités, messages et humeurs du moment...

Vous le savez, notre congrès confédéral vient de s'achever à Rouen. À l'issue de ce congrès apaisé et rassemblé, notre organisation est sur de bons rails, avec à mes côtés une nouvelle équipe du Bureau confédéral, un collectif indispensable pour faire vivre notre organisation et faire avancer nos revendications. L'encre de nos résolutions de congrès est à peine sèche. Elles définissent nos orientations pour les mois à venir mais également pour une action immédiate. Les attentes sont fortes, les urgences sont nombreuses. Et la première d'entre elles c'est le pouvoir d'achat, qui ne doit pas nous faire perdre de vue la question de l'augmentation des salaires.

Face à cette question du pouvoir d'achat, les différentes rustines se multiplient : bouclier tarifaire, indemnité inflation, ristourne sur les carburants viennent s'ajouter aux diverses primes d'activité ou de pouvoir d'achat... Le gouvernement promet une nouvelle aide à la rentrée : nouvelle indemnité inflation ou chèque alimentaire, peu importe la forme. Certes, c'est toujours bon à prendre et quand ça tombe, ça permet souvent de respirer un peu. Mais attention au retour de bâton, cela reste ponctuel et ce n'est pas du salaire.

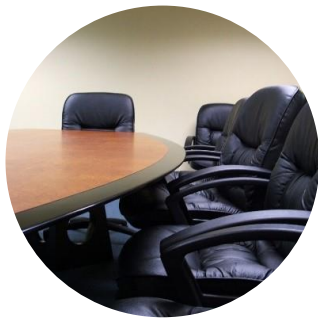
Car la réponse pérenne, durable, ce doit être des augmentations de salaire! Pour cela, le gouvernement dispose de deux leviers d'action : le coup de pouce au Smic et le point d'indice dans la fonction publique. Il dispose même d'un troisième levier en direction des retraités si l'on inclut la revalorisation des pensions. Et sur ces trois leviers, tout reste à faire! Concernant le Smic, le gouvernement n'a plus décidé de coup de pouce depuis longtemps, laissant jouer les mécanismes automatiques de revalorisation chaque année au 1^{er} janvier et en fonction de l'inflation lorsque celle-ci dépasse les 2%. Sur le Smic, FO demande un véritable coup de pouce pour atteindre 1500 euros tout de suite et enclencher ainsi une réelle dynamique de négociation salariale dans les branches et les entreprises.

Dans la fonction publique, l'annonce depuis plusieurs semaines – avant l'élection présidentielle – d'un relèvement du point d'indice suscite beaucoup d'attente. Reste à en connaître l'ampleur. FO demande qu'il soit significatif tant les pertes de pouvoir d'achat accumulées par les agents publics sont lourdes : près de 22% depuis 2010, malgré l'augmentation symbolique de 0,6% en février 2017.

Enfin, sur les pensions, là encore la revalorisation devra être significative, les retraités sont pénalisés par des pertes de pouvoir d'achat depuis des années, conséquence de la sous-indexation des pensions et des hausses de CSG. Nous avons déjà alerté la semaine dernière sur le refus du gouvernement d'aligner la revalorisation des pensions sur l'inflation réelle. Sur tous ces sujets, FO ne manquera pas de rappeler le gouvernement à ses engagements!

**FO ne manquera
pas de rappeler
le gouvernement
à ses engagements!**

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : www.force-ouvriere.fr



COMMISSION DE SUIVI DU PROTOCOLE DU 27 FÉVRIER 2009 DU 24 JUIN 2022

DEMANDES PRÉALABLES DU SNFOCOS À LA TENUE DE LA RÉUNION

Veillez trouver ci-dessous en vue de la réunion programmée le 24 juin 2022 les questions du SNFOCOS élaborées après réception des documents de travail.

Titre II : Les sujétions

Eloignement durable du domicile

Le bilan transmis indique, en accord avec les termes du protocole, le nombre de jours de déplacement supérieurs à 5 jours et inférieurs à 20 jours d'une part et supérieurs à 20 jours d'autre part. Les données 2020 fournies en 2021 ont été corrigées pour effectuer la comparaison.

Toutefois, selon les informations transmises en 2021 afférentes à l'année 2020, le nombre de jours de déplacements supérieurs à 10 jours était de 263, là où aujourd'hui le nombre de jours de déplacements supérieurs à 5 jours (qui devrait mathématiquement être supérieur à 263) n'est plus que de 116. Pouvez-vous nous en fournir les raisons ?

Titre III : Carrière professionnelle

➤ **Parcours professionnels**

En ce qui concerne le pourcentage d'inspecteurs niveau 7 par région, nous renouvelons notre demande afin que les informations chiffrées nous soient communiquées concernant le taux le plus bas (pour mémoire 57.14% en 2017) et le taux le plus élevé (87.10% en 2017) comme cela était le cas les dernières années.

La communication de ces pourcentages est indispensable afin de constater les harmonisations de gestion sur l'ensemble du territoire et ce d'autant plus que le nombre d'organismes dépassant la cible des 75 % est en baisse (13/21 au lieu de 15/22 en décembre 2020). Le financement national des futures VMF sera-t-il maintenu afin de résorber ces écarts d'une part et de maintenir le taux de 75% d'autre part ?

➤ **Dispositif d'accompagnement pour favoriser l'accession à des fonctions managériales**

Vous indiquez que 14 inspecteurs ont évolué vers un poste de manager en 2021.

Combien ont évolué :

- Vers un poste de manager contrôle
- Vers un autre poste de manager au sein des Urssaf et dans quels services
- Vers un poste de manager dans d'autres organismes de sécurité sociale (lesquels et pour quels services)

LES 5 NOUVEAUX MEMBRES DU BUREAU CONFÉDÉRAL : PRÉSENTATION DE MILITANTS AGUERRIS

INFOMILITANTE DU 18 JUIN 2022

À l'issue du XXV^e Congrès de FO, le CCN du 3 juin a élu les instances confédérales, dont le secrétaire général de la confédération, Frédéric Souillot, le trésorier confédéral, Patrick Privat, et le Bureau confédéral. Parmi ses membres, cinq nouveaux secrétaires confédéraux. Des militants chevronnés dont L'inFO militante vous propose de faire la connaissance. Portraits.



Secteur de l'économie et du service public : Hélène Fauvel

C'est une spécialiste des finances publiques et elle connaît les rouages de la fonction publique comme sa poche. Inspecteur divisionnaire des finances publiques (DGFIP), Hélène Fauvel, 60 ans, est la nouvelle secrétaire confédérale chargée du secteur de l'économie et du service public. Originaire de Dordogne, dont elle a gardé l'accent chantant, mariée, deux enfants et grand-mère depuis peu, elle milite à FO depuis 1989. Elle a été durant douze années secrétaire générale adjointe du syndicat FO-DGFIP, puis sa secrétaire générale pendant huit ans, jusqu'en avril dernier. Au nom de FO elle a par ailleurs présidé pendant cinq ans, jusqu'en 2021, la section de l'économie et des finances au CESE. Pointant le vrai problème de répartition des richesses en France, la secrétaire confédérale nourrit parmi ses projets celui de développer sur l'économie et la fiscalité, des outils statistiques et d'analyse utiles aux militants. D'ores et déjà, il y a aussi en perspective la préparation des élections professionnelles dans la fonction publique en décembre prochain...

VALÉRIE FORGERONT



Secteur de la protection sociale collective : Éric Gautron

Il n'aura été que neuf mois secrétaire général du Syndicat national FO des cadres des organismes sociaux (SNFOCOS). Tout va très vite, reconnaît Éric Gautron, 49 ans, nouveau secrétaire confédéral chargé de la protection sociale collective. Dire qu'il connaît son sujet, et les enjeux, tient de l'euphémisme : ce licencié en histoire médiévale, natif de Jarny (Meurthe-et-Moselle), a réalisé toute sa carrière à la Sécu. Embauché en 1998 comme webmaster à l'Union régionale des caisses d'Assurance maladie de Champagne-Ardenne, il rejoint deux ans après l'Agence régionale de santé et fait remporter tous les sièges CE au SNFOCOS. Devenu son délégué régional en 2011, il est élu secrétaire national en 2015, chargé de la communication. Dans les négociations à l'Ucanss (Union des caisses nationales de Sécurité sociale), il a aussi pris sa part. Une expérience utile, alors qu'il prépare aujourd'hui la négociation nationale sur la branche AT-MP et le renouvellement des conventions d'objectifs et de gestion 2023-2027 des différentes branches.

ELIE HIESSE



Secteur de l'organisation, des outre-mer et des affaires juridiques : Patricia Drevon

Originnaire de l'Isère, où elle aime retourner s'oxygéner tous les week-ends, Patricia Drevon, 44 ans, fille d'exploitants agricoles, a toujours gardé un pied dans la ruralité. Comptable de formation, elle exerce d'abord à Cerfrance, centre d'économie rurale et gros réseau associatif de comptabilité pour les agriculteurs. Issue d'une famille très engagée syndicalement, c'est tout naturellement qu'elle adhère à FO en 2002. Elle deviendra DS et DSC à Cerfrance, structure de 13 000 salariés. Entrée à la FGTA-FO comme permanente fédérale en 2015, puis élue secrétaire fédérale en 2018, elle est principalement chargée du secteur agricole et occupe aussi des mandats dans les secteurs de la prévoyance et de la formation professionnelle. Désormais secrétaire confédérale chargée de l'organisation, des outre-mer et des affaires juridiques, elle souhaite notamment avoir un vrai rôle d'appui et d'aide pour accompagner au mieux les structures.

CLARISSE JOSSELIN



Secteur du développement : Pascal Lagrue

Bientôt accroché dans son bureau, le portrait de Jean Moulin en dit long sur les valeurs de Pascal Lagrue, nouveau secrétaire confédéral du secteur développement de l'organisation. Résistance et défense des droits, auquel j'ajoute : humanité au travail, précise le natif de Caluire-et-Cuire, près de Lyon. À 59 ans, il compte quarante et une années de militantisme FO. Une tradition familiale. Dès son embauche en 1981 dans une agence CIC, il prend sa carte. De DP jusqu'au CSE-C, en vingt ans il défend tous les mandats, sans oublier de se former (en droit, journalisme, gestion des conflits) pour faire jeu égal avec mes interlocuteurs. Cet investissement lui vaut en 2009 de devenir secrétaire fédéral adjoint FO-Banques et, depuis 2010, d'avoir été reconduit trois fois secrétaire général de l'UD du Rhône. Le développement, c'est tout sauf vertical. C'est un secteur transverse qui travaille avec tous les autres, appuie le militant, chargé désormais aussi de l'AFOC, du logement, de la politique confédérale pour les jeunes et les cadres. Quatre leviers de développement.

ELIE HIESSE



International-Europe : Branislav Rugani

Les différences culturelles passionnent le nouveau secrétaire confédéral chargé du secteur international-Europe. Né en Croatie, arrivé en France à l'âge de 9 ans, Branislav Rugani, 56 ans, père de deux enfants et jeune grand-père, était secrétaire fédéral au sein de la Fédéchimie-FO où il s'occupait des branches chimie et textile, du secteur Europe et international ainsi que de la formation. Ce militant aguerri était aussi, jusque-là, délégué syndical FO sur le site de Pagny-sur-Moselle de l'entreprise Mersen, dont il était le délégué syndical central et secrétaire du CE européen. Le secrétaire confédéral a en projet de « promouvoir le secteur international-Europe » auprès des militants pour faire comprendre l'importance de son action. Gagner un combat syndical en Inde, par exemple, a des répercussions positives ici. De même, ce qui se passe en Europe constitue souvent les prémices de ce qui risque de se passer en France. Partout dans le monde, ce sont les mêmes multinationales. Or, ce qu'elles font ailleurs, elles peuvent tenter de le faire en France ! Il faut aider ceux qui subissent ailleurs, mais aussi être en alerte ici et expliquer.

VALÉRIE FORGERONT



INVITATION

LES MATINALES PRÉVENTION AÉSIO MUTUELLE

VENDREDI 24 JUIN 2022 DE 9H À 11H

Pour notre webinaire dédié au

« PASSEPORT PRÉVENTION DANS LE CADRE DE LA LOI SANTÉ AU TRAVAIL »

La loi santé au travail du 2 août 2021, dont les décrets d'application sont sortis très récemment, est la transposition de l'accord national interprofessionnel (ANI) du 10 décembre 2020 « **pour une prévention renforcée et une offre renouvelée en matière de santé et conditions de travail** ».

Cette loi induit plusieurs changements en matière de prévention et de santé au travail tant pour l'employeur que pour les partenaires sociaux.

Entre nouvelles prérogatives du CSE sur l'évaluation des risques professionnels et mise en place du passeport prévention propre à chaque salarié, comment la loi va-t-elle impacter le quotidien des travailleurs ?

[CLIQUEZ ICI POUR VOUS INSCRIRE](#)

INFORMATION – ACCORDS



Les trois accords suivants relatifs à la participation des organismes de Sécurité sociale aux titres restaurant :

- Protocole d'accord relatif à la participation es organismes de Sécurité sociale aux titres restaurant ;
- Protocole d'accord étendant au personnel de direction les dispositions du protocole d'accord relatif à la participation des organismes de Sécurité sociale aux titres restaurant ;
- Protocole d'accord étendant aux praticiens conseils les dispositions du protocole d'accord relatif à la participation des organismes de Sécurité sociale aux titres restaurant ;

conclus le 6 mai ont été agréés par lettre du 21 juin 2022, pour une entrée en vigueur prévisionnelle au 1^{er} août prochain.

POUR ADHÉRER AU SNFOCOS



Syndicat National Force Ouvrière
des Cadres des Organismes Sociaux

Contactez le syndicat SNFOCOS présent dans votre organisme ou à défaut, le SNFOCOS National : 2 rue de la Michodière 75002 Paris 01 47 42 31 23

snfocos@snfocos.fr ou adhérez via le formulaire en ligne sur <https://snfocos.org/adherer/>

AGENDA

23 juin 2022 :
RPN Convention
collective des PC

23 juin 2022 :
RPN Travail à distance

24 juin 2022 :
Commission de suivi
Inspecteurs du
recouvrement

[Webinaire AESIO
passeport prévention
dans le cadre de la loi
Santé au travail](#)

28 juin 2022 :
CPP ACERC

NOS PARTENAIRES

KLÉSIA
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES



Amundi | Épargne Salariale
& Retraite



SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX
SOCIAUX



NOS PHOTOS SONT SUR [FLICKR](#)

OCIRP
protéger. agir. soutenir